



## Conduire sans permis

-----  
Par Rida

Bonjour,

Je suis arrivé en France en 2013 et je suis sans papiers .

En 2016 je me suis marié avec une Française et juste après mon mariage en 2017 j'ai eu un QTF qui c'est expiré l'année dernière.

Je viens de prendre un rdv à la préfecture de Versailles pour fin mai mais entre temps j'ai reçu une convocation au commissariat de police pour une conduite sans permis (sachant que j'ai un permis tunisien) j'ai peur de se présenter au commissariat car je risque d'être mis en centre de rétention ou bien avoir de nouveau un QTF quelqu'un peut m'aider svp et me dire comment je dois procéder?

Merci d'avance.